

Bezannes, terre d'accueil du médical

UNION Eco - Publié le mardi 06 novembre 2012 à 10H33 - Vu 178 fois



Le programme Hippocrate a l'avantage de se situer près du projet de regroupement des cliniques rémoises du groupe Courlancy à Bezannes.

DR/BYARNO

Un centre dans le sillage de la clinique Courlancy.

Le projet de regroupement, sur le parc d'affaires de Bezannes, des cliniques rémoises du groupe Courlancy suscite de nouvelles initiatives. À côté du futur site du géant de 45 000 mètres carrés qui devrait sortir de terre en 2016, un immeuble privé dédié aux activités médicales et paramédicales sera construit l'an prochain. Il est porté par la nouvelle société de promotion Carabelle Immobilier, créée par Jean-Pierre Favre, par ailleurs directeur général délégué de Cap Ingelec, l'une des premières sociétés à s'être installée sur le nouveau parc de Bezannes. L'emplacement du projet se situe à la lisière du futur golf de Bezannes, près de la gare Champagne-Ardenne TGV, du terminus du tramway de Reims et à un jet de pierre de l'autoroute.

60 % de surfaces réservées

Appelé « **Hippocrate** », l'ensemble se compose de 3 000 m² de surfaces tertiaires réparties en deux bâtiments reliés par un hall central. Suivant leurs équipements et leur cloisonnement, les espaces seront vendus entre 1 700 à 2 200 euros le mètre carré hors taxes.

Alors que le permis de construire vient d'être déposé, Jean-Pierre Favre indique que déjà 60 % des locaux ont été réservés. « D'ores et déjà un laboratoire de pathologie, un orthodontiste, un dentiste, un cabinet de sages-femmes et une orthophoniste ont fait part de leur engagement à s'installer sur ce site », précise le promoteur.

Ce programme s'appuie sur une demande de professionnels de la santé installés aujourd'hui en ville, dans des locaux anciens à l'origine destinés au logement, donc souvent mal adaptés à leur profession et souffrant de difficultés de stationnement. « La demande va grandissant aussi parce des professionnels installés actuellement au sein de Courlancy, sans faire partie nécessairement de la polyclinique mais en étant locataires, s'interrogent sur le fait d'être présents ou non dans le projet de regroupement. Ceci a généré chez moi l'envie de fédérer ces professionnels autour d'un nouveau programme. »

Ce sont Humbert Di Legge Architecte et la société Cap Ingelec qui assureront la maîtrise d'œuvre du programme. Les travaux seront réalisés à compter de janvier 2013 pour une livraison en mars 2014.

Julien Bouillé